Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 17 novembre 2026 modifiant l'arrêté du 5 mars 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Grand-Est

NOR : SFHZ2630447A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Grand-Est.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Grand-Est :

1. Au titre du I.-3° c) de l'article D.1432-15, représentants des collectivités territoriales, désignés par l'Association des Maires de France :

   - Elisabeth KLIPFEL, titulaire et Régis MESOT, suppléant ;
   - Alexandre BERBETTE, titulaire et Florian LECOULTRE, suppléant ;
   - Bernard BERTELLE, titulaire et Raphaële LANTHIEZ, suppléante ;
   - Catherine TRAUTMANN, titulaire et Marie-Marthe DUTTA-GUPTA et Stéphane LEYENBERGER, suppléants.

2. Au titre du I.- 4° de l'article D. 1432-15 :

a) Frédéric CHAFFRAIX, titulaire et Josette BURY et Angèle RATZMANN, suppléantes ;
b) Gérard ROUSSEL, titulaire et Marie-Laure BLEGER et Eric DUFOUR, suppléants ;
c) Gautier RICHARD, titulaire et Linda VITALI et Jean-Luc LEMOINE, suppléants.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 17 novembre 2026.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,
Yann DEBOS